



Un nouveau président : un nouveau guide

Ginette Bélisle et Nathalie Boëls



Monsieur Marc Picard succède à Madame Sylvie Girouard à la présidence du conseil d'administration 2007-2008, celle-ci ayant tiré sa révérence lors de la dernière assemblée générale annuelle après six années de services. C'est donc avec plaisir que nous vous présentons notre nouveau président.

Natif de Kapuskasing, au nord de l'Ontario, Monsieur Picard et toute sa famille déménagent à Montréal alors qu'il est âgé de sept ans. Sa scolarité a été une épreuve pour lui. Il se sentait très isolé d'autant plus qu'il ne connaissait aucun autre enfant qui, comme lui, vivait avec le spina-bifida et l'hydrocéphalie. Il a également changé plusieurs fois d'école et a dû doubler sa sixième année. Mais Marc Picard ne s'est jamais découragé. Au contraire, doté d'un caractère très déterminé, il a réussi à obtenir son diplôme d'études collégiales en télécommunications. Depuis, il a travaillé dans ce domaine pour diverses compagnies à travers le Québec.

À la trentaine, Marc Picard a fait le bilan de sa vie. Il voulait vraiment en savoir davantage sur les personnes qui, comme lui, vivent avec le spina-bifida et l'hydrocéphalie. Par hasard, au

cours d'une émission télévisée, il assiste au témoignage d'une femme atteinte de spina-bifida et découvre, du même coup, l'existence de l'Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie du Québec. Il décide dès lors de devenir membre de notre organisme et de siéger sur le conseil d'administration. C'était il y a presque 10 ans !

M. Picard a attendu près de trente ans pour briser son isolement. En tant que président du C.A., il espère donc mettre tout en oeuvre pour guider vers l'Association, les 9000 personnes vivant avec le spina-bifida et l'hydrocéphalie de notre province. Ainsi, ils se verront, eux aussi, offrir les services qu'ils sont en droit de recevoir.

Pour l'aider à atteindre son objectif, Monsieur Picard est entouré, sur le conseil d'administration, de Mesdames Danielle Coupal, mère d'une adulte qui vit avec le spina-bifida et l'hydrocéphalie; de Catherine Dubé, travailleuse sociale à l'Hôpital Shriners pour enfants de Montréal et d'Andrée Gosselin, Chef de programme au Centre de réadaptation Constance Lethbridge; de Messieurs Luc Farley dont la conjointe a le spina-bifida, de Philippe Gohier et de René Labonté, adultes vivant avec le spina-bifida.

La recherche d'emploi : avec ou sans les SEMO ?

Nathalie Boëls

Les SEMO (Services externes de main-d'oeuvre) sont des organismes sans but lucratif dont la mission est d'aider les personnes en situation de handicap à se trouver un emploi. Est-ce que leur aide est vraiment utile et efficace? Les chercheurs d'emploi qui présentent des incapacités ont-ils intérêt à faire appel à eux pour leur recherche ou devraient-ils compter uniquement sur leurs propres moyens? Est-ce qu'une recherche en parallèle (en solo et avec un SEMO) est possible? Nous avons lancé une conversation à ce sujet sur notre forum de discussions.

Les faiblesses des SEMO

Les personnes qui ont déjà bénéficié de ces services ont vécu toutes sortes d'expériences. La première faiblesse qui a été rapportée de ceux-ci est le placement dans un emploi qui ne correspond pas aux goûts ou aux compétences du candidat, comme en témoigne Nefertari : « On a l'impression que, bien souvent, ils nous placent à des postes que l'on n'aime pas ou nous forcent presque à orienter notre

recherche d'emploi sur des offres que nous, on n'aime pas vraiment ». Elle donne un exemple pour préciser sa pensée : « Comme je suis à l'aise avec un ordinateur et que je parle bien, on voulait toujours me faire postuler pour un emploi de commis de bureau ou de réceptionniste. J'ai déjà tenté l'expérience. J'étais capable de le faire mais j'ai détesté cela à mourir. Après cela, ils voulaient toujours m'envoyer sur ce genre de poste de travail ! ».

Un autre renchérit : « Le gars qui s'occupe de mon dossier depuis le mois de février n'a reçu aucune offre intelligente, c'est-à-dire qui a un rapport avec mon domaine. J'ai étudié en infographie et il me trouve des offres en dessins industriels ! », témoigne Sylvain.

Certains, heureusement, ont de bonnes expériences avec les SEMO. Ainsi, Stéphanie raconte : « J'ai rencontré ma conseillère seulement une fois. Il a fallu peut-être une semaine avant que j'aie un rendez-vous. [...] Lors de notre entretien, elle m'a dit qu'elle m'avait

trouvé un stage la veille de mon supposé premier rendez-vous ! Rapide non? » Stéphanie est d'autant plus chanceuse que son stage a débouché sur un emploi. Au moment de son témoignage sur le forum, elle travaillait au même endroit depuis cinq semaines !

La deuxième faiblesse de ces centres est que les délais sont souvent longs : tout d'abord, pour avoir un premier rendez-vous avec un conseiller, puis pour se faire proposer une première offre d'emploi. À ce sujet, les SEMO ont, en effet, un nombre limité d'offres qu'ils reçoivent soit d'Emploi-Québec, soit d'employeurs qu'ils connaissent. Ceux-ci ont l'habitude d'employer des personnes en situation de handicap et communiquent directement avec le SEMO de leur quartier pour les aviser d'ouvertures de postes.

Malgré ces faiblesses, les SEMO pourraient constituer votre meilleur allié dans votre recherche d'emplois, à plusieurs égards.

Travail



Les forces des SEMO

Leurs conseillers en recherche d'emploi seront en mesure d'aider le candidat à mettre à jour son curriculum vitae et à rendre sa lettre de présentation percutante afin de mettre toutes les chances de son côté lorsqu'il postulera pour un emploi.

Lorsqu'il aura enfin décroché un travail, le conseiller en emploi du SEMO entreprendra lui-même les démarches pour demander le CIT¹ et faire adapter le poste de travail ou négocier avec l'employeur une modification des conditions de travail et des tâches. D'ailleurs, le conseiller du SEMO effectuera un suivi de l'employé tout au long de la période de probation pour vérifier que tout se passe bien. Il suggérera éventuellement des changements à apporter si l'employé éprouve des difficultés dans son nouvel emploi.

Enfin, la discrimination en regard d'un handicap est, bien entendu, interdite mais elle peut quand même exister, sans être avouée évidemment ! Il faut donc reconnaître qu'il reste encore un grand travail de sensibilisation à accomplir dans ce domaine. Or, cela constitue une partie de l'expertise des SEMO. C'est pourquoi, les

employeurs qui collaborent avec ces organismes sont souvent habitués à embaucher des personnes en situation de handicap. Ils sont donc davantage ouverts à donner un travail à une personne qui se présente en fauteuil roulant ou qui semble présenter des incapacités. Ils connaissent également l'existence du CIT et la nécessité, bien souvent, d'adapter le poste et les conditions de travail de la personne.

Faire appel aux SEMOS

Il y a donc tout intérêt à s'inscrire auprès d'un SEMO pour qu'il puisse conseiller les chercheurs d'emploi gratuitement car il reçoit des subventions d'Emploi-Québec. Un premier rendez-vous avec un conseiller en emploi sera fixé. En cas d'hésitation sur le genre de profession ou d'une réorientation de carrière, certains SEMO proposeront d'abord au candidat une rencontre avec un conseiller en orientation. Quelques SEMO organisent également une première rencontre d'informations de groupe.

La plupart des SEMO, conscients du nombre limité d'offres d'emplois qu'ils ont à proposer, encouragent leurs clients à poursuivre parallèlement leurs recherches par leurs propres moyens. Cela permet aussi de renforcer

l'autonomie du chercheur d'emploi. Cependant, lorsqu'une offre semble intéresser leur client, celui-ci est fortement encouragé à en aviser son conseiller. Ainsi, ce dernier pourra donner son avis sur l'emploi, à savoir s'il paraît adéquat en regard des capacités et des compétences de la personne. Puis il aidera le candidat à mettre à jour son curriculum vitae et rédiger sa lettre de présentation pour augmenter ses chances de décrocher une entrevue. Certains SEMO donnent aussi quelques recommandations pour bien réussir une entrevue.

Des ressources pour votre recherche d'emploi.

Les offres d'emplois paraissent encore dans les journaux quotidiens ou hebdomadaires. Certains ont leur spécialité d'emplois. Par exemple, si vous cherchez un emploi dans un organisme communautaire, le journal culturel gratuit Voir est tout indiqué. Mais, de plus en plus, elles sont publiées sur différents sites Internet, dont certains présentent des offres spécialisées dans des domaines particuliers. Pour faire votre recherche par vous-même en parallèle, nous vous suggérons quelques sites intéressants.

Les «Pour» et les «Contre» des SEMO

POUR

Démarches pour obtenir le CIT, pour adapter le poste de travail et les conditions de travail.

Suivi de l'employé au début de son emploi pour vérifier que tout se passe bien et suggérer éventuellement des changements à apporter si l'employé éprouve des difficultés dans son nouvel emploi.

Conseils pour rédiger votre CV et vos lettres de candidature (même si vous trouvez votre emploi par vous-mêmes).

Employeurs qui communiquent avec les SEMO sont souvent habitués d'embaucher des personnes en situation de handicap.

CONTRE

Délais pour le premier rendez-vous avec le conseiller ou pour proposer des offres d'emploi.

Faible nombre d'offres d'emplois disponibles.

Les ressources sur Internet

Liste des SEMO partout au Québec

CAMO : <http://www.camo.qc.ca>

Liste de sites Internet de recherche d'emploi

Emploi-Québec : www.emploi-quebec.net

Jobboom : www.jobboom.com

Grenier aux Nouvelles : www.grenier.qc.ca

Isarta : www.isarta.com (spécialisé pour Ventes - Marketing - Communications - Graphisme / Multimédia)

Voir : www.voir.ca

Gouvernement du Québec :

www.tresor.gouv.qc.ca/fr/ress_humaine/emplois/liste_emplois/liste.asp

Gouvernement du Canada : www.jobs-emplois.gc.ca

¹ CIT (Contrat d'intégration au travail) : subvention salariale donnée à l'employeur pour lui permettre éventuellement d'employer une 2e personne qui accomplira certaines tâches en complément avec la personne en situation de handicap.